MEMBRE
Catégorie golf illimité
Saison 2024

	Avant le 15 janvier	Après le 15 janvier
Plein Privilège (1,2,3,6)	4 440$ +tx	4 590$ +tx
P.P. avec voiturettes illimitées	5 280$ +tx	5 430$ +tx
P.P. Non Actionnaire (3,4,6)	4 790$ +tx	4 940$ +tx
P.P. Plan Familial (5)	8 880$ +tx +	9 180$ +tx +
Relève 30-39 (3,4,6)	2 590$ +tx	2 690$ +tx
Relève 19-29 (3)	1 860$ +tx	1 910$ +tx
Étudiant 19-26	1 105$ +tx	1 130$ +tx
Avantages inclus dans l'abonnement		
Entreposage et nettoyage des bâtons, usage d'un chariot pour le membre et ses invités, programme de rabais pour les achats à la boutique	☑	☑
Champ d'exercice – utilisation illimitée [2]	☑	☑
Location d'un casier au vestiaire	☑	☑
Droits à Golf Québec	☑	☑
AUTRES FRAIS OPTIONNELS		
Location d'un grand casier au vestiaire	42 $	42 $

1 Ce membre doit être détenteur en règle d'au moins 4 actions du Club.

2 Champ d'exercice est réservé exclusivement à tous les membres. Les invités du membre ont accès au champ de pratique avant leur partie seulement.

3 Une charge minimale de 500 $ avant le service et les taxes sur la nourriture, les breuvages et les boissons alcoolisées consommés au Club est applicable pour les pleins privilèges et les membres de la catégorie Relève 30-39 ans. La charge minimale pour le Relève 19-29 est de 150 $.

4 50% de charge minimale pour le conjoint ou la conjointe d'un membre pleins privilèges ou Relève 30-39 ans. Cet avantage s'applique au conjoint dont la tarification est la plus basse.

5 Le plan familial est offert aux couples dont les deux conjoints habitant à une même adresse postale sont membres Pleins Privilèges. Le forfait permet l'inscription de leurs enfants âgés de 26 ans et moins dans la catégorie Pleins privilèges. Le coût pour le premier enfant est de 1 000 $ + taxe et, pour le 2ème enfant et les suivants, le prix est de 605 $ plus taxes, soit le prix « junior avec 1 parent PP ». Cependant aucun service n'est compris pour les enfants du plan familial.

6. Nouvelle politique d'absence prolongée été approuvée le 11 décembre 2023 - voir la politique en visitant notre site Internet sous CA, Comités et Règlements/Règlements et Dossiers

Notes

- Aucune restriction quant aux heures de réservation des départs.

MEMBRE
Catégorie golf illimité
Saison 2024

- Aucun droit additionnel à verser au Club pour l'accès aux clubs de l'entente des Clubs Affiliés. Les membres Relève 19-29, les membres Étudiants et les enfants du Plan familial n'ont pas accès aux ententes des Clubs Affiliés.
- **À partir de 16 h30, le conjoint (e), les enfants et petits-enfants d'un ou de 2 parents membre Pleins Privilèges ou Relève 30- 39 ans peuvent jouer un maximum de 8 fois sans frais et devra payer 50% du tarif invité par la suite.**
- Droit d'inscrire gratuitement leur(s) enfant(s) d'âge junior si l'un des parents est membre Plein Privilèges.
- La TPS et la TVQ s'ajoutent à tous les montants indiqués ci-dessus.
- La date de référence pour déterminer l'âge de toutes les catégories est le 1er mai.
- Votre abonnement au Club de golf Cap-Rouge n'est pas transférable.
- Un Membre contractant peut donner sa démission à tout moment en avisant la Société par écrit. Le cas échéant, **la démission prend effet au plus tard le 1er décembre suivant la date où tel avis a été donné**. Le Membre contractant doit s'assurer d'être en mesure de prouver que tel avis a été donné à la Société ainsi que la date à laquelle il a été donné

Modalités de paiement

Jusqu'au 15 janvier

- Pour profiter du rabais, un acompte non remboursable représentant 30% de l'abonnement annuel incluant, les taxes qui s'appliquent, doit obligatoirement être versé au plus tard le 15 janvier.
- Le solde restant peut être acquitté de la façon suivante:

Après le 15 janvier

- 3 versements égaux, payables le 15 février, 15 mars et le 15 avril.
- 1 versement unique avant le 15 avril.
- **Des frais administratifs de 75$ +tx seront facturés après le 1er mai pour une cotisation qui n'est pas totalement payée**.

Il est possible de payer par internet en utilisant le site de votre institution financière. Rechercher le fournisseur autorisé CLUB DE GOLF CAP-ROUGE INC. Lorsqu'un numéro de référence vous est demandé inscrivez les 4 chiffres de votre numéro de membre, au besoin ajouter des 00.

Crédits de référencement

- Le membre qui parraine un nouveau* membre illimité (Pleins privilèges ou Relève 30-39 ans) a droit à un crédit de 5 droits de jeu pour des invités.
- Le membre qui parraine un nouveau *membre « Corporatif 50 » a droit à un crédit de 3 droits de jeu pour des invités.
- Le membre qui parraine un nouveau *membre de 18 ans et plus a droit à un crédit de 1 droit de jeu pour un invité.

  * **Un nouveau membre ne doit pas avoir été membre du Club de golf de Cap-Rouge au cours des deux dernières saisons.**